



L'étang des Loups

Révision du plan de gestion
Programme 2010 - 2015 en faveur de la biodiversité



Le travail d'un conservatoire d'espaces naturels

La biodiversité constitue une ressource fondamentale pour la collectivité. Elle trouve sa place dans notre quotidien à travers l'alimentation ou la santé. Elle a toujours été une source de création artistique, de développement du tourisme... Sa préservation est une préoccupation commune à tous.

Les conservatoires d'espaces naturels sont des partenaires techniques créés pour aider les collectivités et les usagers à préserver ce patrimoine. Leur statut associatif et leur neutralité leur donnent la possibilité de travailler avec les hommes et les femmes qui sont des acteurs des espaces naturels. Ces derniers sont associés à cette démarche au travers des comités de pilotage. Pour un conservatoire, la biodiversité constitue une ressource précieuse du territoire, un élément d'accès à un développement durable.

Le plan de gestion qui est synthétisé dans ce document est issu de l'analyse scientifique produite par le Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels (CREN). Il détaille les objectifs et les actions proposées. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.

La gestion d'un site est une somme d'opérations ou un choix de ne pas intervenir qui est fait en faveur du patrimoine naturel : débroussaillage, entretien par la fauche, pâturage, mise en place de panneaux d'information si nécessaire, surveillance scientifique des espèces en danger... Elle ne remet généralement pas en cause les usages habituels sur le site et cherche, au contraire, à s'harmoniser avec ceux-ci.

Intervenir sur l'étang des Loups

Origine du projet



L'étang des Loups est situé sur les communes de Brénod et Corcelles, en plein cœur du Bugey.

L'étang des Loups est connu comme un site naturel particulièrement remarquable depuis que l'iris de Sibérie y a été découvert en 1979. La présence de cette plante rarissime a justifié la protection du site par arrêté préfectoral.

De plus en 2000, il a été identifié comme l'une des tourbières les plus intéressantes du département de l'Ain. Les tourbières, héritages des dernières glaciations, sont des espaces où des conditions particulières (froid, sols gorgés d'eau) ont permis à des plantes de trouver leur dernier refuge.

Il faut savoir qu'en France, la moitié des zones humides a disparu au cours des 30 dernières années : aujourd'hui, elles ne représentent plus que 3 % du territoire métropolitain.

La richesse écologique de l'étang des Loups a donné lieu à des recherches approfondies pour envisager la mise en place d'une gestion des milieux naturels. Les enjeux patrimoniaux et la volonté locale ont motivé la réalisation d'un plan de gestion avec le soutien financier renouvelé de l'Agence de l'eau, la Région Rhône-Alpes et du Conseil général de l'Ain.



Le rôle du comité de pilotage

Il réunit l'ensemble des acteurs du site : propriétaires, usagers, (chasseurs, agriculteurs, associations naturalistes, ...) élus locaux et financeurs du projet. C'est un lieu d'échanges où chacun participe à la construction du projet dans un objectif de préservation du patrimoine naturel. A partir des éléments scientifiques et techniques que présente le conservatoire, le comité de pilotage apporte les adaptations qu'il juge nécessaires. Le CREN est chargé d'animer cette réflexion collective puis il propose les actions de gestion, les met en oeuvre et contrôle leur efficacité.



HISTOIRES ET USAGES

Une histoire d'hommes



Quand on allait "à la blâche"

Autrefois dans tous les marais du Bugey on allait "à la blâche". C'est le nom donné dans la région aux herbes de marais qu'on utilisait comme litière ou pour pailler les chaises. A l'époque, on ne disposait pas de paille de céréales en quantité suffisante et la blâche était une ressource précieuse.

La mécanisation et le début de la déprise agricole ont eu raison de cette pratique sur les terres les plus difficiles d'accès. Même le remembrement de l'étang des Loups, dans les années 60, n'a pas empêché une nette diminution de la fauche.



Un fonctionnement original

L'étang des Loups a une particularité : ce n'est un étang que de l'automne au printemps. L'été, tel une baignoire, il se vide par le fond. Dès que les entrées d'eau ne sont plus suffisantes, il ne reste qu'une vaste étendue herbeuse, l'eau disparaît complètement.

Ainsi, sur ce site, le réseau souterrain peut se désengorger en cas de fortes pluies ou lors de la fonte des neiges. L'étang constitue donc une protection contre les inondations qui, sinon, auraient lieu dans les environs.

Les usages actuels

En dehors de ce rôle contre les inondations, qui est encore peu reconnu, l'étang des Loups est faiblement utilisé désormais.

Les prairies en bordure sont toujours fauchées chaque année. Mais celles qui sont plus souvent soumises aux inondations ne présentent d'intérêt que lors des mauvaises années à foin. L'étang des Loups devient alors une sorte d'"assurance" contre les récoltes médiocres. Les chasseurs viennent également y rechercher la bécassine ou le canard. Et on peut voir, chaque mois de juin, des botanistes admirer les particularités floristiques du site.



PATRIMOINE NATUREL

Une nature exceptionnelle

Une jolie fleur particulièrement rare



L'iris de Sibérie ne se rencontre qu'en quelques lieux en France. L'étang des Loups est son seul site refuge dans la région Rhône-Alpes. Le plus proche, le lac de Joux, se trouve à 80 km de distance, en Suisse.

Pour autant, avec plusieurs centaines de pieds, on peut dire qu'ici, il se porte bien.

Mais les enjeux de biodiversité sont plus étendus encore, avec plusieurs autres plantes protégées et quelques espèces d'oiseaux, comme le tarier des prés, qui trouvent sur l'étang des Loups une des rares grandes prairies humides qui subsiste encore.



L'iris de Sibérie.

Des sols tourbeux, supports d'une vie originale

La tourbe est issue de l'accumulation de matière végétale pendant plusieurs siècles. Elle contient de 70 à 90 % d'eau et laisse très peu de nutriments à disposition des végétaux. Dans ces conditions d'humidité et de pauvreté du sol, seules les plantes spécialement adaptées, comme la swertie, peuvent se développer.

Cependant, la tourbe est aussi très sensible. En cas d'assèchement, elle s'affaisse et est irrémédiablement dégradée si la situation perdure. La flore originale risque alors de disparaître et le carbone emmagasiné dans le sol au cours des siècles passés est libéré dans l'atmosphère.

Le tarier des prés.

La swertie vivace.



OBJECTIFS DE GESTION

Un projet pour les cinq années à venir

Deux objectifs avaient été définis dans le précédent plan de gestion (2003-2007) : maintenir les prairies humides et restaurer les milieux tourbeux.

Le premier objectif a été mené à bien sur la période du premier plan de gestion. Il doit maintenant être conforté. Le deuxième objectif est atteint sur une partie des milieux tourbeux. Le premier plan de gestion a permis de préciser quelles sont les actions à entreprendre pour atteindre pleinement ce deuxième objectif.

Les enjeux étant identiques à ceux identifiés en 2001, les objectifs du présent plan de gestion restent inchangés, à savoir :

- 1 Maintenir la végétation caractéristique des prairies humides.
- 2 Restaurer les milieux tourbeux.

Maintenir les prairies humides

Un patrimoine menacé par l'absence d'entretien

Les prairies humides sont des milieux de haute valeur écologique. Elles étaient autrefois fauchées ou pâturées. Si aucun entretien n'est réalisé, elles s'enfrichent et s'eutrophisent lentement. Elles perdent alors de l'intérêt pour la faune et la flore, mais aussi pour le paysage.

Une fauche tardive et partielle

Les fauches déjà effectuées ont permis de préciser quels étaient les secteurs où une intervention était nécessaire. On a pu aussi constater que les fauches pouvaient être espacées dans le temps, mais que l'évacuation de la matière fauchée, hors du site, était nécessaire.

Désormais, une fauche avec exportation de la matière est prévue tous les 4 ans sur les secteurs suffisamment accessibles (hors sols tourbeux – cf. objectif 2). La fauche pourra être plus fréquente et plus étendue que sur la carte, en cas de manque de fourrage ponctuel pour les agriculteurs. Afin de ne pas perturber le développement des espèces remarquables, la fauche sera effectuée à raison d'une moitié de la surface tous les deux ans, et à partir du mois d'août. Cette fauche partielle a pour but de maintenir en permanence des zones à végétation dense permettant à la faune et la flore d'y trouver refuge.

De façon localisée, auront lieu des opérations de fragmentation de bosquets qui entourent l'étang des Loups et de lutte contre une plante invasive encore faiblement présente : la canne d'or, aussi appelée solidage.



La grenouille rousse.



La canne d'or.

OBJECTIFS DE GESTION

Restaurer les milieux tourbeux

Empêcher l'assèchement de la tourbe

Rares en France, les milieux tourbeux sont particulièrement menacés car très sensibles. On constate actuellement un assèchement superficiel de la tourbe sur l'étang des Loups. La diversité végétale s'en trouve affectée, avec une herbe (la molinie) qui occupe l'essentiel de l'espace. Il faut stopper cet assèchement pour interrompre la dégradation du sol et qu'à nouveau de la tourbe se crée.

Fauche et suivis hydrologiques

Une fauche tous les deux ans permet un meilleur développement de la végétation de tourbière. Une fauche de la moitié de la surface tourbeuse sera donc organisée chaque année, avec exportation de la matière fauchée si possible.

Un suivi précis des niveaux d'eau pendant quelques années permettra de vérifier si cette gestion permet de relever les niveaux d'eau. Cette expérimentation permettra d'obtenir des enseignements très intéressants pour la gestion d'autres tourbières dans la région et au-delà.



- Fauche tous les 2 ans des milieux tourbeux.
- Fauche tous les 4 ans des prairies humides.
- Gestion assurée dans le cadre d'exploitations agricoles.
- Fragmentation de bosquets.
- Lutte contre le solidage (ou canne d'or).

sauf parcelles ne faisant pas l'objet d'une convention entre leur propriétaire et le CREN.

Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ce projet ?

- Contribuer à transmettre cette information aux personnes intéressées.
- Signaler au CREN toute observation liée aux espèces sur le site.
- Apporter votre point de vue lors des réunions du comité de pilotage, celui-ci est important et sera écouté.
- Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies.
- Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptibles de nuire au projet.
- Respecter la propriété privée.

Ce document est une synthèse du plan de gestion 2010-2015 de l'étang des Loups (GORIUS N., 2010. Etang des Loups. Révision du plan de gestion. Période 2010-2015). Si vous souhaitez des informations plus détaillées, n'hésitez pas à en faire la demande.



Votre contact :
Nicolas GORIUS
nicolas.gorius@espaces-naturels.fr
tel : 04 74 34 98 62
CREN Rhône-Alpes
Antenne Ain
Château Messimy
01800 Charnoz-sur-Ain
www.cren-rhonealpes.fr

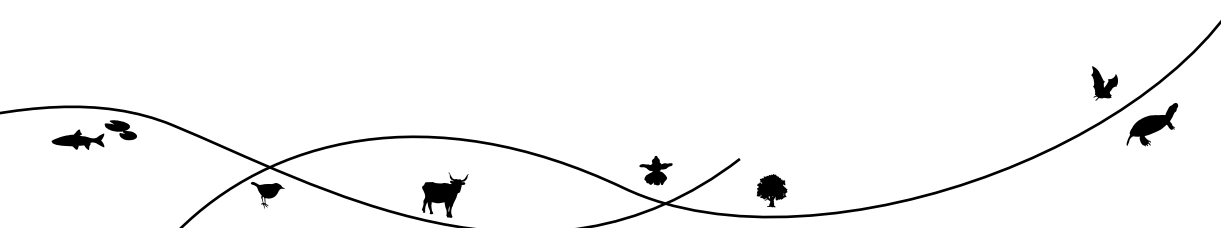


Mai 2010

Programme réalisé grâce au soutien financier de :



Rhône-Alpes Région



réseau
des conservatoires
d'espaces naturels
en Rhône-Alpes